MJ-SYNERGIE 22 Rue du Cordier B.P. 107 01003 Bourg en Bresse Traitement du 1 juin 2025 - GemWeb V4.2.09

DÉCLARATION DE CRÉANCE à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire iudiciaire

(Nom, adresse)
MJ-SYNERGIE
Maître François-Charles DESPRAT 22 Rue du Cordier
B.P. 107
01003 Bourg en Bresse
Mandataire du créancier (Nom, Adresse et Référence)

Créancier (Nom, Adresse et Référence)

Débiteur (N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)
105922 AVENTADOR SA 10, Rue de la Paix 75002 PARIS 02

Procédure Date du Jugement	
7 mai 2025	
Nature du Jugement	
Redressement judiciaire	

CRÉANCE DÉCLARÉE

(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)